

Déclaration de perte ou de vol d'un document d'identité ou de voyage belge

Document à compléter en MAJUSCULES par le déclarant.

Je soussigné(e):						
1. Nom:						
2. Prénom(s):						
3. Numéro de registre national (si connu) :						
4. Date de naissance :	5. Lieu de naissance (+ pays) :					
6. Nationalité(s) :						
7. Commune / Poste consulaire où je suis inscrit(e) :						
déclare :						
du /de				appartenant à		
pas	seport					
	provisoire			☐ moi-même		
☐ La perte				à l'enfant		
Le vol	titre de voyage (étranger, réfugié, apatride)			né(e) le		
<i>₩</i> eID	D/Kids-ID (Belge inscrit à l'étranger)			et dont je suis le parent,		
PV police :	e d'identité spécia	ale (Protocole)	tuteur ou représentant légal.			
dél	/Kids-ID ou carte ivrée en Belgiqu due/volée à l'ét	e et déclarée	oire,			
Numéro du document (si connu) :						
Je demande aux autorités belges de signaler ce document afin d'empêcher un abus dont je pourrais être la victime. Je m'engage à ne plus l'utiliser s'il venait à être retrouvé et à le faire détruire par mon administration.						
J'autorise le SPF Affaires étrangères à traiter mes données personnelles conformément à sa Déclaration vie privée disponible sur le site diplomatie.belgium.be (Passeport belge).						
Date :			◯ Signature :			
Administration qui reçoit la déclaration :						
poste consulaire (de carrière ou honoraire) de Belgique à						
commune de						
service passeport de l'administration provinciale de						
autre (Défense, SPF Affaires étrangères,):						
Nom et fonction de l'agent :						
Date :	☼ Signature	☼ Signature et cachet :				

A l'administration (hors consulat honoraire) qui reçoit la déclaration :

- 1. Enregistrez la perte / le vol (avec PV en cas de vol) dans le programme approprié (BELPAS/BELPIC). Seulement si vous n'avez pas accès à ce programme, envoyez cette déclaration à DOCSTOP (e-mail helpdesk.belpic@rrn.fgov.be ou fax +32/(0)2 518.26.16), avec le PV de police en cas de vol.
- 2. Conservez cette déclaration (avec PV en cas de vol) et remettez-en une copie au déclarant.

Un **consulat honoraire** envoie (mail/fax) cette déclaration (avec PV en cas de vol) **uniquement** à son poste de carrière pour conservation et suite utile.